Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 21 (1991)

Heft: 4

Rubrik: Pro Senectute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SECRÉTARIAT ROMAND: (021) 923 50 23 1800 Vevey 1, case postale, rue du Simplon 23 SECRÉTARIATS CANTONAUX: 1211 Genève 4, rue de la Maladière 4, (022) 21 04 33 1000 Lausanne 9, rue du Maupas 51, (021) 36 17 21 **2301** La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 53, (039) 23 20 20 **2502** Bienne, rue du Collège 8, (032) 22 20 71 2800 Delémont, av. de la Gare 49, (066) 22 30 68 2710 Tavannes, rue du Pont 4, (032) 91 21 20 1701 Fribourg, rue Saint-Pierre 10, (037) 22 41 53 1950 Sion, rue des Tonneliers 7, (027) 22 07 41



Former les bénévoles: une tâche impérieuse

lus de 18 000 personnes remplissent à un titre ou à un autre une charge au nom de la Fondation. Les bénévoles représentent 97% de ces effectifs et les personnes au bénéfice d'un salaire régulier 3 %. Tous, qu'ils soient salariés, dédommagés ou qu'ils œuvrent dans le parfait désintéressement, n'ont qu'un objectif: le bien-être des aînés. Cependant, la bonne volonté ne suffit pas toujours, un minimum de préparation s'impose. La formation telle qu'on l'a pratiquée jusqu'ici portait essentiellement sur divers aspects de l'avance en âge: maladies, capacités physiques et mentales, sans que le bénévole ne soit amené à s'interroger lui-même, sur ses motivations, sur sa manière d'envisager la vieillesse, sur sa propre destinée.

Celles et ceux qui œuvrent auprès des personnes âgées ne peuvent se contenter du rôle d'observateur neutre: dans la relation qu'ils établissent, ils ne peuvent ignorer leur propre vision de l'avenir. Vieillir, à quelque âge que ce soit, c'est s'impliquer soi-même dans le présent et dans l'avenir. D'où ces interroga-

tions:

– est-ce que je souhaite vieillir comme cette personne?

- quel âge aimerais-je atteindre?

– comment voudrais-je encore grandir?

- qu'est-ce que je fais pour concrétiser ce projet de vie?

- puis-je, au fait, le mener à bien?

comment me situer face à la vieillesse?

Cette prise de conscience est indispensable. Le bénévole qui prend la peine de suivre cette réflexion verra ses relations s'améliorer grâce à l'authenticité de ses échanges avec la personne âgée. Les informations, les livres ou les témoignages de personnes riches d'expérience ne suffisent pas pour favoriser cette croissance intérieure. Il appartient à chacun de regarder en face son trajet de vie, ses modes de relation, sa manière de vivre la douleur, la maladie, la souffrance, la mort, la joie, le bonheur.

Toutes ces raisons militent pour que s'offrent aux volontaires un lieu propice à la réflexion, un lieu où il soit possible de penser à son engagement et à sa relation avec soi-même. Il existe plusieurs possibilités de formation.

introduction: information et qualification professionnelle;

- accompagnement: échanges d'expériences compétences personnelles et collectives:

- perfectionnement: approfondissement de certains domaines d'activité en

groupe.

Jusqu'à maintenant la formation consistait principalement en un cours d'introduction donné par un spécialiste, suivi d'un ou deux après-midi de complément par année avec une centaine de comparses. Il serait opportun de pouvoir aller plus loin dans une démarche de groupe qui faciliterait le passage au vécu quotidien et l'identification avec les difficultés rencontrées par les autres.

En conclusion: personne ne conteste dans les milieux professionnels que les bénévoles doivent recevoir une formation appropriée. Mais ce qui importe tout autant dans la présence et le soutien des personnes âgées, c'est la manière dont le volontaire vit sa propre avance en âge. En faisant de cette démarche une obligation, Pro Senectute rendrait un service à toute la société. Car tout ne se passe pas au moment de la préparation à la retraite, mais bien dans une prise de conscience progressive chaque fois que les circontances le permettent. C'est ainsi que l'on parviendra à donner une autre image de la vieillesse à la société.

E. Regez, service audiovisuel, Pro Senectute. Adaptation J. Dentan

Pro Senectute fait très largement appel aux bénévoles pour accomplir ses multiples tâches auprès des personnes âgées: transports, livraison de repas, animation à domicile, visites, sports et gymnastique des aînés; d'autres encore, exercent une charge d'honneur dans les comités cantonaux et autres conseils qui veillent sur les destinées de la Fondation. Leur formation revêt une importance considérable.

Schwyz: le ban du jubilé

A l'occasion du jubilé de la Fondation en 1992, le comité cantonal de Pro Senectute Schwyz propose de faire don d'un banc public à chaque commune du canton, marqué du sceau de la Fondation. Il appartiendrait à chacun des représentants locaux de s'organiser auprès de leurs personnes âgées, pour acheter le banc, l'installer et lui adjoindre si nécessaire un arbre pour faire de l'ombre. Chacun se débrouillera aussi pour organiser à sa manière la fête inaugurale et y convier la presse.

Exposition à usages multiples

Alice Ehrensperger, représentante régionale et membre de diverses associations culturelles caressait depuis longtemps le projet de présenter des œuvres d'art de l'un de ses protégés, Fritz Thalmann, 90 ans, peintre à ses heures. Le home paroissial lui a permis de mener son projet à bonnes fins.

Les toiles sont suspendues dans la cafétéria et Pro Senectute présente ses différents services dans l'arrièresalle à côté d'autres institutions. Les visiteurs de passage peuvent se soumettre gratuitement à un test de l'ouïe et faire mesurer leur pression

Ces journées du grand âge s'agrémentent encore de la présentation de quelques films de moments musicaux, d'un service religieux œcuménique, de démonstrations de gymnastique et d'un petit chœur d'aînés. Autre mérite de cette initiative, elle a rapproché différentes institutions qui ont fait cause commune et intéressé les générations plus jeunes.

Encourager la créativité des personnes âgées

Stimuler la créativité littéraire, artistique voire philosophique ou technique chez les retraités de plus de 60 ans, c'est le but que s'est fixé Créativité au troisième âge, une fondation qui s'est constituée à Zurich sur l'initaitive de la Banque Vontobel.

Disposant d'un montant annuel de 100 000 francs, la Fondation veut récompenser des travaux individuels. ou collectifs dans les quatre langues nationales et en anglais: récits, biographies, poèmes, mémoires de sciences naturelles, travaux théologiques ou philosophiques, logiciels informatiques, mises en scène dramatiques, cabarets ou interprétations musica-

Ces travaux peuvent se présenter sous la forme de textes dactylographiés, de disquettes informatiques (format 31/2"), cassettes audio ou audiovisuelles, en versions intégrale et accompagnés d'un résumé d'une dizaine de pages.

Dernier délai pour remettre les travaux 31 août 1991 à l'adresse suivante: Créativité au troisième âge, Case postale, 8022 Zurich.

FRIBOURG



Vacances de printemps

Pro Senectute Fribourg organise des vacances dans le Jura du jeudi 6 au samedi 15 juin, à Delémont, au Centre Saint-François.

Au programme: excursions facultatives en car, promenades dans les environs, réunions amicales, jeux.

Inscriptions jusqu'au 8 mai. Le paiement se fait en même temps que l'inscription.

Une assistante sociale et une infirmière accompagnent le groupe durant tout le séjour.

Renseignements: Pro Senectute Fribourg, rue Saint-Pierre 10, Fribourg, tél. 037/22 41 53.

Nouveau secrétariat alémanique

Viège accueille depuis peu le nouveau secrétariat-permanence que Pro Senectute a ouvert Balfrinstr. 10 pour toute la population du Haut-Valais. Une petite fête a marqué le 22 février cet événement et quelque 150 personnes étaient venues écouter dans l'aula de l'Ecole Im Stand le philosophe bâlois Andreas Cesana exposer son point de vue sur la mort.

Précédant cette conférence qui fera l'objet d'un compte-rendu ultérieur, Josef Blatter, vice-président du comité cantonal a fourni quelques précisions sur les activités de la fondation dans le Valais alémanique. Pro Senectute y dispose de quatre centres de consultation confiés à la responsabilité d'autant d'assistantes sociales: Loèche-Ville (Arnold Zengaffinen), Gampel (Gertrud In Albon) Viège (Claudine Zufferey) et Brig (Rita Kuster). La fondation fait également appel aux services de Mme Elsbeth Amherd psycho-gérontologue, de représentant(e)s locaux et d'innombrables bénévoles.

Chaque ville ou village du Haut-Valais compte au moins soit un club d'aînés, soit un club de gymnastique, soit un représentant local. Toutes ces activités entraînent des travaux administratifs menés à bien jusqu'ici par le secrétariat cantonal de Sion ou par les assistants sociaux eux-mêmes. Il y a deux ans le comité cantonal a enregistré le départ de deux personnes qu'il a été difficile de remplacer en raison de la pénurie de personnel qualifié. Aussi a-t-il imaginé la solution de créer un poste administratif à Viège qui aurait les objectifs suivants:

- soulager les assistants sociaux de tâches administratives:
- coordonner les activités générales du Haut-Valais;
- assurer le secrétariat de certaines activités (sport des aînés, Université populaire);

- assurer une permanence téléphonique pour toute la région;

créer un point de ralliement pour tous les collaborateurs de la région;
fournir des informations sociales

simples;

- renforcer la présence de Pro Senec-

tute dans la région;

- améliorer et développer de nouveaux services (moyens auxiliaires, documentation, etc.).

Viège a été retenu en raison de sa situation géographique et de la présence de locaux adéquats bien situés; le comité cantonal a confié ce secrétariat (poste à 80%) à M^{me} Manuela Wyssen.

Pro Senectute Oberwallis, Balfrinstr. 10, 3630 Visp, tél. 028/ 46 13 14.

Programme du Club des aînés de Martigny

ler avril: Thé dansant à la salle communale de Martigny.

munale de Martigny.

6 avril: Revue de Servion. 15 avril: Thé dansant.

6 mai: Thé dansant.

16 mai: Sortie à Ecublens, visite

d'une boulangerie. 20 mai: Thé dansant. 3 juin: Thé dansant.

17 juin: Thé dansant.

18 juin: Sortie au Fer à Cheval, près

de Sixt.

16 juillet: Sortie au Saut-du-Doubs.

9 septembre: Thé dansant. 10 septembre: Sortie Prairie

du Grütli.

23 septembre: Thé dansant.

30 septembre: Journée des aînés à la Foire du Valais de Martigny.

7 octobre: Thé dansant.

10 octobre: Dîner dans un restaurant

de la place.

Octobre: Cirque Knie, date à fixer.

21 octobre: Thé dansant.

4 novembre: Thé dansant.

7 novembre: Tournoi de yass à l'Hôtel

12 novembre: Jeux à la salle commu-

nale de Martigny.

18 novembre: Thé dansant. 2 décembre: Thé dansant.

14 décembre: Noël à la salle commu-

nale de Martigny.

16 décembre: Thé dansant.

VAUD



Aide aux Aînés de Haïti

Les Caraïbes, Haïti, Port-au-Prince... Des noms qui évoquent, pour nous, le soleil, la mer, la plage, les vacances... Des noms qui nous font rêver.

La réalité est tout autre pour les autochtones, du moins pour certains. La population a la plus forte densité (166 habitants au km²) et le plus bas niveau de vie d'Amérique latine. C'est dire que tout n'y est pas rose. Et ce paradis des vacanciers devient presque un enfer pour les indigènes

du troisième âge.

A Marfrane, à 200 km au sud de Portau-Prince, vivent ou plutôt survivent, dans des conditions misérables, des personnes âgées dans un asile lamentable. Par manque de fonds, depuis 1935, soit depuis cinquante-six ans, ce dispensaire n'a subi aucune réfection et se trouve, on peut s'en douter, dans un état de décrépitude avancée. Et les personnes hospitalisées, totalement démunies, manquent de tout. Pour venir en aide à ces vieillards, récolter des fonds, des habits, des chaussures, du linge de corps et de maison, des moyens auxiliaires, des médicaments, il s'est formé un groupe «Aide Haïti» sous la présidence de Mme Dr Nadine Burdet, médecin à Lausanne.

Pour s'assurer que le matériel reçu arrive à bonne destination, M^{me} D^r N. Burdet accompagne personnellement le convoi à Haïti.

Elle s'est adressée à Pro Senectute-Vaud pour requérir son soutien.

C'est pourquoi l'Institution a décidé d'aider ces personnes démunies par une information soutenue. Mais elle ne se charge ni de récolter de l'argent ni des vêtements. Tous les donc matériels sont regroupés par M. Strahm, chef des transports du CHUV (Centre hospitalier universitaire vaudois) à Lausanne, tél. 021/314 29 30).

Ceux en espèce peuvent être versés à la BCV 1002 Lausanne, Nº 10-725-4 sur le compte C 212.231.0 «Aide Haïti».

Pro Senectute-Vaud demande instamment aux lecteurs d'Aînés d'entendre cet appel et d'y donner, dans la mesure du possible, une suite favorable. Elle les en remercie bien vivement.

BIENNE



Thé dansant

Venez danser sur les airs de notre musicien Edgar Charles le 3 avril, au Restaurant de l'Union, rue Bubenberg 9 à Bienne, dès 15 h. Prix par personne: Fr. 5.—

Club du dimanche

Le 21 avril, le club du dimanche aura lieu à l'aula de l'Ecole professionnelle de Bienne. Venez donc nous rejoindre pour apprécier ensemble un bon dîner!

Table du midi

Tous les jeudis, à partir de 11 h 30, un dîner est servi au Restaurant Eintracht. Inscription: Pro Senectute, tél. 032/22 20 71.

Marche

Comme chaque année, Pro Senectute organise un programme de marche. La première marche est prévue pour le 2^e mercredi du mois d'avril, le long de l'Aar.

Si vous êtes tenté(e)s par ce que nous vous offrons, n'hésitez pas à venir participer à nos activités.

Association Alzheimer Ouverture du centre de jour «Le Relais»

L'Association Alzheimer fait un travail considérable et de qualité.

Voici quelques nouvelles du secteur

de Genève et, tout d'abord, un bref

Télévision et malentendants

GENEVE

Pour une personne malentendante, il est souvent difficile d'écouter la télévision, même avec son appareil acoustique et la pleine puissance du poste.

Par ailleurs, si le son est trop fort, ce n'est agréable ni pour l'entourage ni

pour le voisinage.

Il faut savoir qu'il existe un système d'écoute technique sans fil, version spéciale avec volume augmenté.

Pour des essais et tous renseignements: Centrale d'appareillage acoustique, 8, rue de Rive, 1204 Genève, tél. 21 28 14.

Appareil téléphonique pour malentendants et malvoyants

L'appareil téléphonique Vital 4, modèle de table à grosses touches (25 mm × 25 mm), n'est pas conçu techniquement pour avoir encore un écouteur avec amplificateur réglable et un écouteur supplémentaire (installation pour malentendants).

Aussi, lorsqu'une personne a les deux

handicaps, la solution est:

un appareil Vital 4 et sur l'écouteur, ajouter un coupleur téléphonique vendu à Genève par la Centrale d'appareillage acoustique.

Il existe deux modèles de coupleur

téléphonique:

un simple, à Fr. 95.-, et un qui fonctionne lorsque la personne porte un appareil acoustique, à Fr. 143.-

Ces moyens auxiliaires peuvent être financés par les fonds Pro Senectute.

rappel:
La maladie d'Alzheimer est une épreuve majeure pour les patients et leurs familles. Elle est caractérisée par une destruction diffuse des cellules cérébrales et se manifeste, entre autres, par des pertes de mémoire, de la confusion mentale, des troubles de l'orientation et de l'organisation des activités courantes «toilette», «habillage», «confection des repas», etc. Elle entraîne un état de dépendance progressif pouvant devenir total.

Il n'existe à ce jour pas de traitement causal de la maladie d'Alzheimer. Cette dernière touche plus particulièrement des personnes âgées, voire

très âgées.

Les mots sont faibles pour décrire la souffrance humaine des patients et de leur entourage. L'angoisse du malade devient souvent celle de ses proches. Parents et amis assument peu à peu des tâches lourdes, socialement, affectivement et économiquement.

Dans ce but, l'Association Alzheimer souhaite regrouper les forces de ceux qui vivent cette souffrance au quotidien. Elle est ouverte à ceux qui sont concernés, directement ou indirectement, par la maladie et qui désirent s'associer à un vaste mouvement de lutte et de solidarité.

La section genevoise de l'Association Alzheimer suisse existe depuis 1988

Elle développe différentes activités. Parmi celles-ci:

Des séances d'information concernant des aspects médicaux, juridiques, d'aide à domicile, de financement possible, etc. Ces séances sont ouvertes à toute personne sensibilisée par la maladie d'Alzheimer et ses conséquences.

Des groupes de soutien et d'échange ouverts à ceux qui sont confrontés à la maladie de l'un de leurs proches. Il s'agit de groupes d'entraide, stables, se réunissant une fois par mois.

Février 1991: ouverture du «Relais»

Centre de jour, 30, av. Dumas, 1206 Genève, tél. 46 70 42.

«Le Relais» a deux significations principales:

Il fait référence à l'action de relayer, de remplacer momentanément une personne épuisée, tout en assurant la continuité de sa tâche. «Prendre le relais de ceux qui, jour après jour, vivent avec le malade.»

Il souhaite offrir un coin chaud aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Lieu d'accueil, il leur offre des occupations centrées autour des activités domestiques dans un foyer, telles la cuisine, l'entretien ménager. Les patients peuvent ainsi se rendre utiles et trouver un certain épanouissement au travers de tâches coutumières.

Ainsi, «Le Relais» espère répondre à quelques besoins:

Assurer aux familles une période de rénit

Permettre aux participants de bénéficier d'activités adaptées à leur situation. L'objectif est de leur garantir un espace de vie où, ávec l'aide d'un personnel compétent, ils puissent être le plus autonomes possible, en circulant dans une enceinte large mais cependant délimitée.

Faciliter une transmission d'informations et d'expériences entre les familles, apportant des soins naturels aux malades, et le personnel du centre, dans un souci d'efficacité chaleureuse envers le patient.

Maison située dans le quartier de Champel, le centre de jour «Le Relais» pourra accueillir, dès février 1991, 10 à 12 personnes par jour. Dans une première étape, le centre ouvrira uniquement le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30.

Informations

Des renseignements concernant le centre de jour «Le Relais», son fonctionnement, ses conditions d'admission, ses horaires, moyens de transport et moyens de financement, peuvent être obtenus auprès de la section genevoise de l'Association Alzheimer Suisse.

Association Alzheimer Suisse, section Genève, 50, av. Petit-Senn, 1225 Chêne-Bourg, tél. 46 70 42.